

FICHE INITIATIVE INNOVANTE (FRANCE) DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CIRCUITS COURTS (ORCC) EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (PACA)



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

fiche

septembre 2017



RÉSUMÉ

L'observatoire régional des circuits-courts et de proximité (ORCC) est un outil de mise en réseau des acteurs qui œuvrent au développement des circuits-courts en région PACA. C'est un espace d'échange d'expériences, de réflexion, de production et de diffusion d'outils.

Initié par une collectivité territoriale, le Conseil régional PACA (démarche descendante), il a été organisé de façon participative, mettant en oeuvre une forme de « gouvernance partagée ».

L'ORCC s'est organisé autour de 3 groupes de travail:

- Modalités des circuits courts et de proximité
- Restauration Hors Domicile de Proximité
- Systèmes alimentaires territoriaux.

Directeur de publication:

GouTer (Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires) est un projet de recherche-action de 3 ans (2016-2019), lauréat de l'appel à projet « Systèmes alimentaires innovants » de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Il est piloté par l'International Urban Food Network (IUFN), en partenariat avec l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), le Resource Centers on Urban Agriculture and Food Security Foundation (RUAF Foundation), l'Association des Régions de France (ARF) et l'association de Recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales (RESOLIS).

Ce projet s'opérationnalise en partenariat avec 5 territoires pilotes en France : la Région Centre-Val de Loire, la Métropole de Bordeaux, la Ville de Lyon, le Pays des Châteaux et le Pays Loire Nature Touraine.

Le projet GouTer part du constat que l'orchestration d'une transition vers un système alimentaire durable, requiert une nouvelle forme de pilotage des initiatives et politiques alimentaires, qui fait aujourd'hui défaut. Il vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de gouvernance alimentaire, afin de faciliter le déploiement des projets alimentaires (PAT) et systèmes alimentaires (SAT) territorialisés, promus aux niveaux étatique et régional, à travers :

- une **sensibilisation** des acteurs territoriaux à la notion de gouvernance alimentaire territoriale à travers la réalisation d'un état des lieux des pratiques innovantes en la matière en France et à l'international ;

- une **co-construction et expérimentation** de nouveaux mécanismes de gouvernance alimentaire locale adapté à chaque territoire pilote ;

- **l'élaboration d'outils méthodologiques** facilitant la mise en œuvre de dispositifs de gouvernance alimentaire territoriale.

Le programme de travail s'organise en trois phases principales :

- Phase 1 - Caractérisation des enjeux et analyse d'expériences existantes de gouvernance alimentaire innovantes

- Phase 2 - Préfiguration d'un dispositif opérationnel de gouvernance alimentaire territoriale

- Phase 3 - Capitalisation et valorisation opérationnelle du projet.



CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'INITIATIVE

Avec l'instauration d'une délégation « Santé-Alimentation », la problématique de la qualité de l'alimentation, du « bien manger », est affichée comme une priorité par le nouvel exécutif régional en 2010.

Cette délégation, avec une chargée de mission dédiée aux circuits-courts, a impulsé une dynamique de sollicitation des acteurs du territoire (monde agricole et collectivités) sur la thématique des circuits courts via l'organisation de rencontres en 2010.

Ces rencontres ont préfiguré les contours de la politique régionale de développement des circuits courts et la création de l'Observatoire (délibération du Conseil en décembre 2010) dont l'objectif est d'assurer une meilleure coordination et mutualisation des moyens et projets en matière d'approvisionnement en circuits courts sur le territoire régional et d'impulser la mise en place d'une « gouvernance alimentaire régionale ».

DESCRIPTION COMPLÈTE DE L'INITIATIVE

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- Le Conseil régional

Avec l'instauration d'une délégation « Santé-Alimentation », la problématique de la qualité de l'alimentation, du « bien manger », est affichée comme une priorité par l'exécutif régional en 2010.

Le Conseil régional, via sa délégation Santé-Alimentation (Agriculture et Eau depuis 2016) est à l'origine de la création de l'ORCC et il finance son animation à hauteur de 15 000€ pour chaque structure agricole co-animeuse. Il met par ailleurs à disposition une chargée de mission dédiée à cette question, en charge de l'animation de l'ORCC. Parmi les acteurs les plus impliqués dans la gouvernance de l'ORCC se trouvent:

- la Chambre régionale d'agriculture

- le Pôle InPACT qui regroupe 6 structures (ARDEAR, Alliance Provence, Bio de Provence Alpes Côte d'Azur, GR CIVAM PACA, Confédération Paysanne PACA, Les Paniers Marseillais),

- Bio de Provence, fédération régionale des agriculteurs bio

- Réseau Rural PACA, dispositif européen financé par le FEADER et lancé en 2009 par la DRAAF et la Région PACA

Ces structures font partie du comité technique, du comité de pilotage et sont également animatrices des groupes de travail.

Autres acteurs invités au comité de pilotage: Coop de France, FRIAA, FRGEDA, Maison Régionale de l'Elevage, ARPE.

Certains territoires étaient très investis dans les rencontres tels le Parc Naturel Régional du Luberon ou le Pays de Haute-Provence.

Parmi les représentants de l'Etat, la DRAAF, invitée au comité de pilotage, ne prenait jamais position dans la gouvernance régionale des circuits courts.

L'ORCC s'est progressivement organisé autour de 3 groupes de travail:

- « Approche modalités des circuits courts et de proximité », co-animé par le pôle InPACT PACA et la Chambre d'Agriculture du Vaucluse

- « Restauration Hors Domicile » (RHD), co-animé par BIO de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône

- « Systèmes Alimentaires Territorialisés » (SAT), animé par Réseau Rural

Ce dernier groupe persiste aujourd'hui, via les crédits FEADER dédiés aux animateurs des Réseaux Ruraux Régionaux. Ce groupe de travail est ouvert à tous les acteurs intéressés par la thématique et comprend des représentants de collectivités/espaces territoriaux institutionnalisés (PNR, Région, Département, Communauté d'agglomération), des acteurs du développement agricole et rural (Bio de Provence, Chambre d'agriculture, Civam, ADEAR...) et des représentants du monde industriel et associatif (Coop de France, FRIAA PACA...). Son objectif est d'apporter une culture commune sur les SAT et de construire des politiques agricoles et alimentaires concertées.

ACTIVITÉS MENÉES ET MESURES ADOPTÉES (RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ, INSTAURATION D'UN DIALOGUE PLURI-ACTEURS, ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS,...)

A partir de la création officielle de l'ORCC en 2010, il aura fallu 2 ans à ses membres pour définir les enjeux à traiter et décider collectivement, de l'organisation à adopter pour fonctionner:

- janvier 2012: proposition par la chargée de mission de constitution de groupes de travail thématiques pour plus d'efficacité

- accompagnement par le réseau TRAME (porté par le FRGEDA) pour définir le projet collectif et le rôle des animateurs

- 2013: rencontres de préfiguration et mise en place d'un comité technique, un comité de pilotage et de 2 groupes de travail

- fin 2014: lancement d'un 3e groupe de travail sur les SAT

- une thématique qui mobilise l'ensemble des acteurs car elle vient questionner une problématique globale en matière d'action publique locale

- 2013-2015: rencontres thématiques

- 2016: 3 rencontres du groupe de travail sur les SAT

En 5 ans, l'ORCC a tenu 24 réunions ayant regroupé 186 participants de 77 structures différentes.

Le rythme des réunions et l'affluence se sont accrus suite à la mise en place des groupes de travail avec des thématiques opérationnelles à traiter.

Productions/événements dans le cadre de l'ORCC

- organisation d'une journée « forum » par la DRAAF et l'ORCC dans les locaux de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône en 2016 à destination des animateurs (notamment dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaires) au sein des structures d'accueil de la petite enfance, etc. (80 participants)

- élaboration d'un guide de l'approvisionnement local dans les marchés publics dans le cadre du groupe de travail RHD - travail collaboratif coordonné par l'ARPE (Agence régionale pour l'environnement)

- élaboration d'une grille d'analyse des SAT

- 2016: afin de sensibiliser à l'alimentation, la DRAAF et l'ORC ont organisé une journée « forum » destinée aux animateurs (notamment dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaires) au sein des structures d'accueil de la petite enfance (80 participants)

RÉSULTATS ET IMPACTS

Sur le processus de gouvernance alimentaire (dialogue pluri-acteurs, réorganisation administrative, ...)

L'ORCC a favorisé les échanges entre acteurs et contribué à impulser une dynamique hors cadre ORCC:

- Création de partenariats commerciaux entre des plateformes d'approvisionnement local de la RHD en PACA (Échanges Paysans 05, Goutez au 13, Plateforme Paysanne Locale, SCIC Agribio Provence...) dans un souci de collaboration

Sur les politiques alimentaires (nouvelles orientations/stratégie, nouvelles mesures,...)

- Adaptation du dispositif de financement CREER: mise en place d'une aide à l'emploi logistique dans le cadre de l'approvisionnement de la RHD afin de susciter l'innovation

- Fin 2013: création d'un service régional « Internat et Restauration au Lycée » dédié à l'amélioration de la qualité des repas

- Juin 2014: adoption d'une charte d'engagements « Santé-Alimentation – mieux manger au lycée » comprenant des critères parmi lesquels l'approvisionnement en circuits de proximité

- prise de conscience de la nécessité d'une approche globale (ensemble de la chaîne) et transversale (au sein des politiques régionales)

En 2015 la délégation « Santé-Alimentation » est mandatée pour :

- lancer une réflexion associant les autres délégations concernées (« Agriculture » et « Territoires »), avec l'appui du Réseau Rural Régional et de l'ORCC, sur les enjeux d'une re-localisation de l'alimentation

- définir, suite à une concertation, une stratégie régionale d'appui aux SAT

- introduire, un axe « SAT » dans les priorités des CRET (Contrats d'Équilibre Territoriaux) et dans les conventions d'objectifs avec les PNR

- Adoption d'une délibération de soutien aux SAT

Sur la territorialisation du système alimentaire

- 2015: émergence de projets de SAT dans une quinzaine de CRET et dans des PNR

- Territoires LEADER: inclusion d'un axe sur le développement des circuits courts et la territorialisation de l'alimentation + développement d'un projet de coopération inter-GAL sur les SAT (objectif de mise en réseau et de mutualisation)

- territoires appuyés par le Réseau Rural PACA afin notamment de favoriser la mobilisation des mesures FEADER relatives aux circuits courts

A noter: dans le cadre des travaux de l'ARPE sur la commande publique dans la RHD, 12 communes volontaires de PACA travaillent, via une série de « modules », sur des thèmes comme le gaspillage alimentaire, les plateformes d'approvisionnement, les règles sanitaires, le foncier, les SAT...

PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET RÉSISTANCES

Au niveau du cadre institutionnel et politique (territorial, national)

Le rôle « ambigu » du Conseil régional: à la fois organisateur/initiateur de l'ORCC et financeur de l'animation, de certaines structures participantes et des projets de circuits courts (via des dispositifs propres ou des programmes Leader)

- Intérêt des acteurs à participer à l'ORCC : enjeu de positionnement stratégique vis-à-vis du politique, de l'institution qui les subventionne

Absence de portage politique

- Pérennité du dispositif dépendante des décisions politiques régionales (alternance politique) : ce dispositif a été arrêté mi 2016, suite à la décision des élus de ne plus soutenir l'animation. Cependant, le groupe SAT persiste, car indépendant des financements du budget agriculture de la Région.

Enjeu en termes de clarté et de définition du rôle de chaque acteur = faciliter la confiance et l'investissement libre de chacun

Au niveau des principales parties prenantes et de leurs relations

- une animation difficile du fait du nombre important de participants
- les divergences idéologiques (notamment en matière d'agriculture pour chaque réseau agricole: InPACT vs les chambres). Cependant, l'ORCC a permis des rapprochements entre techniciens, qui perdurent aujourd'hui, malgré les oppositions idéologiques.

FACTEURS FAVORABLES

Au niveau du cadre institutionnel et politique (territorial, national)

- le temps laissé à la définition de l'outil (enjeux, fonctionnement) afin d'en assurer une meilleure appropriation par ses acteurs
- une échelle restreinte permettant de construire progressivement et de limiter les investissements
- une approche purement technique a permis de réunir des structures avec des visions opposées

Au niveau des principales parties prenantes et de leurs relations

- rôle central de la chargée de mission: initier, proposer, écouter, accompagner
- la co-animation a permis de responsabiliser les acteurs, de faire travailler ensemble des structures idéologiquement opposées et de neutraliser/dépasser ces oppositions politiques (exemple des chambres d'agriculture et du pôle InPACT).

ENSEIGNEMENTS/RECOMMANDATIONS

La disparition de l'outil ORCC pose la question de son appropriation et valorisation par le politique.

- destiné aux techniciens et animateurs, l'ORCC aurait pu tout de même s'inscrire comme un véritable outil d'aide à la décision
- quelle appropriation par les acteurs de cette gouvernance embryonnaire et quel essaimage?

A noter:

- Mars 2017: délibération sur le développement des circuits courts et de proximité
 - soutien aux projets de circuits courts (vente vers les particuliers) et vers les plateformes RHD;
 - soutien à la transformation;
 - proposition d'un programme AGRI PILOTE (devrait, via les propositions des structures de l'animation, remplacer l'ORCC)
- Objectif de 50% de produits agricoles régionaux dans les repas des lycéens



RÉFÉRENCES ET CONTACTS

<http://www.resolis.org/upload/fiche/pdf/CL1610982-observatoire-regional-des-circuits-courts-orcc-de-la-region-paca-20161207-155101.pdf>

<http://europe.regionpaca.fr/que-fait-l-europe-dans-ma-region/fonds-europeens-structurels-et-dinvestissement-2014-2020/feader/reseau-rural/systemes-alimentaires-territoriaux/>

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01366242/document>

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01275897/document>

http://www.resolis.org/upload/journal/article/document/128_20160721_article_sat_paca_journal_sat_my_diterrany_e.pdf

Contact:

Aurore Leroux - Chargée de mission Agriculture biologique, circuits courts, biodiversité, agritourisme
aлерoux@regionpaca.fr

Thomas Djian - Conseil régional Direction des affaires européennes Service FEADER Cellule d'animation du Réseau Rural tdjian@regionpaca.fr

